
Adresse du citoyen Lefebvre, demandant à déposer à la barre le calice enlevé par ses hussards Philippot et Galet vers Mariembourg, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du citoyen Lefebvre, demandant à déposer à la barre le calice enlevé par ses hussards Philippot et Galet vers Mariembourg, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 577;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32822_t1_0577_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

de la République française. Citoyens, vos vœux sont partagés par tous les Français; point de paix que les tyrans vaincus ne se prosternent devant notre République triomphante. Continuez à travailler avec zèle; la nation entière vous contemple et applaudit à vos travaux.

La Convention vous invite à assister à la séance.

(On applaudit) (1).

La Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin.

79

Les citoyens de la Halle-au-Bled présentent du salpêtre fait dans cette section. «Lorsqu'un peuple a juré d'être libre, disent-ils, il n'a besoin que d'être guidé dans la marche qu'il doit suivre: vous avez ordonné de prendre les armes et des armées nombreuses se sont levées et ont délivré Toulon, Maubeuge et Landau: vous avez demandé du salpêtre, en voici: vous avez besoin de cavaliers, la section vous en offre six». Ils finissent par inviter la Convention à rester à son poste (2).

L'ORATEUR. Législateurs,

Lorsqu'un peuple immense et courageux a juré d'être libre et d'exterminer ses ennemis, il ne s'agit que de le guider dans la marche qu'il doit suivre; à l'instant les cohortes liguées contre lui disparaissent. Vous avez ordonné à l'armée qui étoit devant Toulon de reprendre cette commune rebelle; elle a été reprise. Vous avez ordonné aux troupes de la République de délivrer Dunkerque, Maubeuge et Landau: elles ont été délivrées. Vous avez dit à l'armée du Rhin et de la Moselle de chasser l'ennemi du territoire de la République; et l'ennemi a été chassé. Vous nous avez demandé du salpêtre: en voilà; et notre atelier, maintenant bien monté et en activité, ne cessera que quand nous n'aurons plus d'ennemi à combattre.

Vous avez dit que nous avions besoin de cavalerie; la section de la Halle au Bled, et la société qui siège dans son arrondissement, vous présentent six cavaliers, vrais sans-culottes, tous montés, armés et équipés. La section et la société populaire, persuadés qu'il n'est plus rien d'impossible pour un grand peuple qui a juré la destruction de tous les tyrans, vous invitent à ne jamais douter de vos pouvoirs. Que le bien public vous anime constamment, et le peuple français sera toujours là pour seconder vos efforts. Nous vous félicitons de vos travaux jusqu'à ce moment: continuez, législateurs, hâtez la punition de tous les coupables; démasquez tous les intrigans, même ceux qui seroient encore parmi vous, et restez à votre poste jusqu'à ce que nos ennemis terrassés soient forcés de reconnoître le gouvernement républicain qui doit faire le bonheur du monde.

(1) Mon., XIX, 594.

(2) P.V., XXXII, 341. Mention dans J. Sablier, n° 1170.

LE PRÉSIDENT. Citoyens,

La Convention reçoit avec plaisir le nouvel hommage que vous faites à la patrie; elle y reconnoît le zèle, l'activité et le patriotisme qui ont toujours animé les citoyens de la section de la Halle-au-Bled.

Et vous, jeunes citoyens, qui allez grossir nos escadrons républicains, n'oubliez jamais que vous allez combattre le despotisme, la tyrannie et les ennemis de notre liberté; marchez avec vos frères d'armes; de nouveaux succès vous attendent. Quand les despotes seront anéantis, vous reviendrez recevoir les embrassemens de vos frères, votre dévouement, votre bravoure vont vous assurer des droits à la reconnaissance de la patrie. La Convention vous invite à assister à sa séance.

Un grand nombre de citoyens portant le salpêtre ont défilé dans le sein de la Convention nationale (1).

Mention honorable, insertion au bulletin, et de l'adresse, et de la réponse du président.

80

Le citoyen Philippet, capitaine au 16^e régiment d'infanterie légère, et Galet, fourrier, envoient un calice enlevé au fanatisme dans les environs de Mariembourg, à Chimay, par les braves défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Paris, 10 vent. II] (3)

« Citoyen président,

Jaloux d'enrichir ma patrie des dépouilles de l'orgueil et de la superstition qui se trouvent sur le territoire français, je le suis davantage encore de l'enrichir de celles qui se trouvent sur le territoire de nos ennemis.

Ce matin j'ai reçu un calice que nos braves défenseurs ont enlevé au fanatisme aux environs de Mariembourg, comme vous le verrez par la lettre ci-incluse.

Daignez me permettre de me présenter à la barre pour en faire hommage à la Convention nationale et vous exprimer le vœu que bientôt nos braves républicains puissent mettre à contribution, les riches abbayes et les églises de l'Allemagne trop longtemps abusées par la sottise de la superstition, pour continuer aux dépens de nos ennemis une guerre que les despotes nous ont rendue nécessaire ».

LEFEBVRE, en absence de c^{ns} hussards.

[S.l.n.d.]

« Citoyen président,

Nous t'envoyons ci-joint un des instruments du fanatisme que Mathurin Papin, chasseur dans une compagnie a trouvé dans une cave dans une dernière sortie que nous avons faite à Chimay. Qu'il rejoigne à la Monnaie la chasse de Ste-

(1) Bⁱⁿ, 11 vent.

(2) P.V., XXXII, 341 et 352.

(3) C 293, pl. 964, p. 24, 25.